



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : lancement
de l'appel d'offres pour le suivi animation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97482

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Centre d'Etudes Urbaines

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :
lancement de l'appel d'offres pour le suivi animation**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

A la suite de l'étude préalable à la réalisation d'une OPAH en périphérie du centre-ville, effectuée par le Cabinet d'études CEAS de Vendée, décidée par délibération du Conseil Municipal en date du 17 janvier 1997, nous avons choisi de conduire pendant les trois prochaines années une OPAH dénommée "OPAH-EST".

Cette opération nécessite obligatoirement la mise en place d'une équipe de suivi-animation chargée d'informer, de conseiller les propriétaires et locataires désireux de réhabiliter leur logement et les aider dans leur dossier de demande de subvention. Elle doit également présenter des indicateurs de suivi à la Collectivité.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises ;
- autoriser Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 295 et suivants du Code des Marchés Publics
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents à intervenir dans le cadre de ce marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)